

Accroître la compétitivité pour régler le problème du chômage p. 3

la tribune

Forum

Finances p. 4
Informations générales p. 3, 5 et 6

Conduite des négociations dans le réseau de l'éducation

Le gouvernement doit se retirer

— la Fédération des commissions scolaires

par Robert Lefebvre
QUEBEC (PC) — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec exige du gouvernement qu'il se retire de la conduite des négociations dans le réseau de l'éducation et qu'il laisse aux associations d'employeurs le soin d'exercer pleinement leur rôle d'agent négociateur.

C'est la seule véritable critique qu'a formulée hier la FCSCQ à l'égard du projet de loi 37 visant à modifier le régime de négociation dans le secteur public. Devant la commission parlemen-

taire convoquée pour entendre les parties patronales et syndicales sur cette réforme, le président de la Fédération, M. Jacques Chagnon, a demandé au ministre responsable Michel Clair d'amender son projet de loi afin qu'il reflète plus clairement cette requête maintes fois formulée par les associations patronales du secteur public.

Il demande plus précisément au président du Conseil du Trésor de modifier le projet de loi afin de ne plus assujettir le comité patronal de négociation à l'autorité déléguée du ministre.

La Fédération souhaite que les comités patronaux soient conçus comme des comités de liaison permettant aux organismes patronaux

et aux représentants du gouvernement d'y exercer chacun leur rôle respectif.

Plusieurs autres amendements ont été suggérés au ministre Clair afin de reconnaître l'implication des associations patronales à l'ensemble du processus de négociation. La Fédération ne veut plus être écartée du processus, comme elle l'a été à la dernière ronde de négociation.

"Un aspect, a dit M. Chagnon, sur lequel tout compromis risquerait de devenir une compromission."

Dans l'ensemble de son contenu, le projet de loi 37 répond aux attentes des parties patronales car il met l'accent sur la décentralisation de la négociation.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, ainsi que la Fédération des commissions scolaires protestantes et la Fédération des cégeps, les trois derniers organismes à témoigner hier devant la commission parlementaire, n'ont réclamé que des amendements mineurs au projet de loi.

Au terme de la dernière séance, le ministre Michel Clair a indiqué qu'il pourrait apporter quelques modifications légères au projet de loi, notamment au chapitre de la composition de l'Institut de recherche sur la rémunération, afin d'accorder également à la partie syndicale le pouvoir de participer au choix des membres de ce organisme.



Jacques Chagnon

Cette commission parlementaire n'a pas permis de rapprocher patrons et syndicats qui demeurent toujours aussi distants face aux grandes lignes de la réforme.

Selon un sondage commandé par la CEQ

75% des Québécois préfèrent des ententes négociées à des décrets

par Robert Lefebvre
QUEBEC (PC) — Un sondage CROP commandé par la Centrale de l'enseignement du Québec révèle que 75 p.c. des Québécois favorisent des ententes négociées plutôt que l'imposition de décrets gouvernementaux pour la détermination des conditions de travail dans le secteur public.

Cette opinion est largement partagée par les personnes de tous âges, de tous niveaux de revenus, de toutes les professions, quel que soit leur statut.

échantillon de cette taille est estimée à plus ou moins 4 p.c.

Les résultats ont été dévoilés hier en conférence de presse par le président de la CEQ Yvon Charbonneau dans le cadre de la consultation ultime que tenait le gouvernement sur son projet de réforme du mode de négociation dans le secteur public.

Ils démontrent, affirme M. Charbonneau, que le projet du gouvernement va à l'encontre de la volonté populaire, et cela, contrairement à ce que soutient le ministre Michel Clair, le parrain du projet de loi 37.

Les résultats de ce sondage, ajoute le chef syndical, "font la preuve de l'attachement des Québécois aux va-

leurs profondes du syndicalisme malgré la campagne de propagande patronale et gouvernementale.

"Ils consacrent l'échec total de la stratégie du ministre Clair et des 'faucons' du cabinet Lévesque qui ne croient plus en la négociation et qui tentent de nous imposer, par le projet de loi 37, un ré-

gime permanent de décrets."

Ce sondage, qui comportait sept questions, visait aussi à mesurer la perception du syndicalisme par l'ensemble de la population.

Il permet de constater que les deux-tiers des personnes interrogées pensent que les travailleurs et travailleuses ont intérêt à se syndiquer et que 88 p.c. d'entre elles estiment que les conditions de travail des syndiqués sont meilleures ou semblables à celles des non-syndiqués.

Ottawa prêt à retarder sa décision sur le programme Guerre des étoiles

par Pierre April
OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'est dit prêt à retarder la décision de son gouvernement sur la participation canadienne au programme de recherche américain sur la Guerre des étoiles de trois ou quatre mois afin de permettre au Comité spécial du Sénat et des Communes de consulter les Canadiens sur cette question.

Hier aux Communes, autant les libéraux que les néo-démocrates étaient prêts à revenir sur leur décision de ne pas participer aux tra-

vaux du Comité consultatif recommandé dans le Livre vert des Affaires extérieures si la question de l'Initiative de défense stratégique (IDS) était étudiée en priorité.

Par contre, le ministre Clark n'a pas été aussi loin que de s'engager à appliquer les recommandations du Comité, une fois que le processus de consultation accéléré aura reçu suffisamment d'opinions, et de retarder la décision jusqu'au mois de mai 1986, date limite pour la publication du rapport.

A une question du leader des néo-démocrates en Chambre, M. Ian Deans, le ministre a indiqué qu'il ne voyait pas d'objection à faire certaines concessions à l'Opposition pour s'assurer sa participation aux travaux

du Comité et recueillir l'opinion des Canadiens.

"J'ai indiqué, a-t-il dit, qu'en tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je ne m'objecterais pas à ce que le comité étudie prioritairement les questions sur lesquelles le gouvernement devra prendre des décisions d'ici trois ou quatre mois. Cela nous permettrait de décider et d'entendre les opinions des Canadiens."

Visiblement déconcentré par l'attitude des partis de l'Opposition qui ont manifesté leur intention de s'abstenir de participer au processus de consultation et du même coup mettre en péril l'existence du Comité spécial, M. Clark a profité de l'occasion pour expliquer jusqu'où il était prêt à aller pour satisfaire ses critiques.

"Selon mon point de vue, a-t-il dit, en tant qu'auteur du livre vert, et même si je ne veux pas influencer les travaux du Comité, il est certain que je ne m'objecterais pas à ce que les questions qui nécessitent des réponses rapides soient discutées en priorité."

Ensuite, il a cependant tenu à aviser l'Opposition qu'il n'avait pas du tout envie de limiter l'action du gouvernement par des dates de tombées venant des députés, "pas plus que je n'ai accepté les limites de temps artistiques exigées par le secrétaire d'État américain à la Défense, M. Caspar Weinberger".

Ce dernier avait demandé une réponse au plus tard en juin.

"Par contre, a ajouté M. Clark, si nous devons prendre une décision sur cette phase du dossier IDS d'ici trois ou quatre mois, je pense que nous pourrions amorcer le processus de consultation si le Comité peut être mis sur pied rapidement."

Pour le NDP, qui a rapidement annoncé, mardi, jour du dépôt du livre vert aux Communes, son intention de ne pas participer au processus de consultation, parce que des décisions seraient évidemment prises avant même le dépôt du rapport prévu pour mai 1986, il pourrait bien changer d'idée "à la seule condition que la



Joe Clark

Wilson n'écoute que la haute finance

— l'Opposition

par Michel C. Auger
OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Michael Wilson n'écoute que la haute finance dans ses consultations pré-budgétaires, ont soutenu, hier aux Communes, les députés de l'Opposition tant libérale que néo-démocrate.

Pour M. Wilson, la rencontre qu'il avait eue la semaine dernière avec un groupe sélect d'hommes d'affaires aux bureaux de la firme d'avocats torontoise McMillan Binch et que lui reprochait l'Opposition faisait tout simplement partie de ses consultations pré-budgétaires.

"Ce n'était que l'une des quelque 56 organisations que nous avons rencontrées dans le cadre de nos consultations pré-budgétaires", a affirmé M. Wilson en ne manquant pas de remarquer que la rencontre avait eu lieu dans les bureaux de la firme à laquelle le chef libéral John Turner était associé jusqu'à l'an dernier.

Mais, pour le député libéral Jean-Claude Malépart, le ministre accepte de rencontrer "le big boss de la haute finance" mais pas les gens ordinaires.

Pas plus tard que la veille, affirme M. Malépart, M. Wilson avait refusé de participer à une rencontre avec les représentants des organismes familiaux du Québec.

"Il y a deux poids, deux mesures. Avec la haute gomme, le ministre est là. Avec le peuple, il est absent", a lancé M. Malépart.

Mais, selon M. Wilson, le gouvernement a rencontré toutes sortes de groupes, des consommateurs aux agriculteurs, en passant par les municipalités et les syndicats et pas seulement la "haute gomme".

"J'ai peine à comprendre pourquoi le Parti libéral est si opposé à la consultation", a soutenu M. Wilson, ajoutant qu'il est important pour le ministre des Finances de parler au plus grand nombre de Canadiens possible avant de déposer son budget.

Le député Malépart a répliqué que toute ces consultations n'étaient que de la "bullshit", et invité à retirer ses paroles par le président des Communes, il s'est exécuté en affirmant toutefois que "l'odeur reste".

M. Wilson a répliqué que les paroles du député

démontraient un manque de respect envers la Chambre et que, s'il acceptait de rencontrer les organismes familiaux du Québec, ce ne serait certes pas sous les auspices de M. Malépart.

Modifications aux régimes de retraite?

OTTAWA (PC) — Le prochain budget fédéral contiendra vraisemblablement des propositions pour une révision des plans privés de retraite, des améliorations modestes au régime public de rentes et une majoration des plafonds de déductions pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Dans l'ensemble, le budget comportera sans doute des dispositions douloureuses, dans la mesure où le ministre des Finances, M. Michael Wilson, essaie de réduire de 5 milliards \$ le déficit canadien qui se chiffre actuellement à 35 milliards \$.

La réforme des régimes de retraite n'augmenterait pas nécessairement le déficit, mais pourrait aider à faire oublier le goût amer des autres mesures budgétaires.

"S'ils ont l'intention de couper 5 milliards \$ dans le déficit, ils ont intérêt à compenser avec quelque chose d'alléchant. Et les régimes de retraite, c'est très alléchant", a déclaré le critique libéral en matière de santé, Doug Frith.

On s'attend à ce que le budget propose des modifications concrètes à la loi qui régit les régimes de retraite privés. Ces changements pourraient entrer en vigueur dès le 1er janvier 1987.

Les spéculations vont bon train quant à l'éventualité de modifications au régime canadien de retraite. Certains spécialistes s'attendent à quelques changements, tandis que d'autres ne prévoient rien de plus qu'un document de travail traitant de questions telles que les pensions pour les femmes au foyer.

On ne prévoit pas d'annonce officielle de hausse des contributions dans le discours du budget. Mais il est probable qu'on y mentionne des augmentations des bénéfices, dont une partie serait liée à une majoration ultérieure des contribu-

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont réservés aux femmes et aux hommes

569-9201

POSTE DE CONTREMAITRE DE CONSTRUCTION

Le candidat devra pouvoir conduire des travaux de \$100,000 à 1,500,000 dans la région de Sherbrooke, Thetford, Beauce et Mauricie. Il devra avoir une bonne connaissance dans les bâtiments avec charpente de bois ou de béton et être un bon leader. Il devra avoir ses cartes de compétence de menuisier et de bonnes références. L'emploi est stable.

Faire parvenir curriculum vitae à:
CASIER 69 LA TRIBUNE
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

118092

Ville de Rock Forest



OFFRE D'EMPLOI AGENT DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION AGENT DE PERSONNEL (contractuel)

- 1° CONCEVOIR, PLANIFIER, ORGANISER, DIRIGER ET CONTROLER toutes les activités relatives à l'expansion économique de la Ville, à l'intérieur des politiques du Conseil.
- 2° a) COORDONNER, REDIGER, PRODUIRE, EVALUER, ACHETER ET S'ASSURER d'un suivi auprès des média d'information et du Forestois; b) VOIR au pré-montage du Forestois; c) PREPARER les conférences de presse; d) FAIRE DE L'ANIMATION auprès de groupes de citoyens; e) ORGANISER des visites de la Ville et mettre sur pied de petites campagnes de promotion de la Ville; f) S'OCUPER de faire les sondages; g) ETABLIR une banque de photos; h) ETABLIR un agenda dont l'objectif serait d'être VU (Nouvelles, etc...); ETABLIR des liens avec les média et les journalistes sur une base régulière;
- 3° a) ASSURER un suivi par rapport aux directives émises par le conseil municipal, auprès du personnel de la Ville de Rock Forest; b) VOIR A L'EVALUATION DU PERSONNEL versus la productivité; c) VOIR A LA RENTABILISATION maximale des Services municipaux; d) COLLABORER à la négociation des conventions collectives de la Ville et ASSURER un suivi régulier sur les conventions collectives.

COMPETENCES ET EXIGENCES:

- 1° a) POSSEDER un DEC en administration ou en communication ou marketing et POSSEDER au moins quatre ans d'expérience dans un ou des domaines connexes
- OU b) AVOIR dix ans d'expérience dans un ou des domaines connexes (vente, domaine municipal, organisation auprès d'organismes sociaux, communautaires et politiques).
- 2° CONNAITRE le milieu serait un atout.
- 3° POSSEDER les qualités suivantes: Leadership, initiative, capacités administratives, sens des relations interpersonnelles et disponibilité.
- 4° ETRE CAPABLE de superviser du personnel.
- 5° ETRE CAPABLE de rédiger, mettre en page les textes.
- 6° ETRE CAPABLE de bien s'exprimer en français et en anglais.
- 7° ETRE CAPABLE de travailler en équipe et de COLLABORER avec les instances politiques, économiques et sociales et communautaires.

SALAIRE ET AVANTAGES:
— Salaire entre 25 000 et 29 000 \$
— Contrat d'un an avec période d'approbation de six mois
— Autres avantages marginaux.
Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de monsieur JEAN ROUIL-LARD, directeur général de la Ville de Rock Forest (4339 boulevard Bourque - C.P. 1830, Rock Forest, Qc J1N 1C3), AU PLUS TARD LE LUNDI 27 MAI 1985.
118099

INGERSOLL RAND CANADA INC.
Fabricant de machineries lourdes est à la recherche de
SOUDEURS à l'arc et au MIG
Les candidats qualifiés devront contacter le centre d'emploi du Canada de leur localité.
Pour Sherbrooke, Composer: **565-4943**
N-48929

Bureau d'assurance générale — progressif est à la recherche de
COURTIERS D'ASSURANCES semi-retraités ou ambitieux
Doit nécessairement détenir son permis de l'association des courtiers d'assurance de la Province de Québec.
Avantages sociaux, généreuses commissions, ainsi que facilité de placement.
Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Casier 79, La Tribune
1950 rue Roy, Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8
118376

INFIRMIER(E) INDUSTRIEL(LE) temps partiel
Un manufacturier situé à East Angus requiert les services d'un(e) infirmier(e) membre en règle de l'OIIQ, à temps partiel pour environ 8hrs/semaine.
Le(a) candidat(e) choisi(e) aura préférentiellement acquis une expérience dans l'administration des programmes de compensation, bénéfices de maladie divers et programmes de Santé/Sécurité.
S.V.P., faire parvenir votre application à:
Jean Guy Villeneuve, Gérant
Emballage Bonar Ltée,
15, rue David Swan
East Angus, Qué.
JOB 1R0
118329

ASSURANCES GÉNÉRALES
Représentant(e) de Service Assurance des particuliers
FONCTIONS: Responsable d'un module aux lignes personnelles, incluant service à la clientèle, facturation par ordinateur, vérification des polices, perception des redevances, classement des dossiers, etc...
QUALIFICATIONS REQUISES: Minimum 2 ans d'expérience dans un module pour un bureau de courtier d'assurances générales. Le poste offert comporte des responsabilités et demande de l'initiative.
REMUNERATION: La rémunération est basée en fonction de l'expérience du candidat.
Bien vouloir faire parvenir votre curriculum vitae à:
CONWAY & MARTEL
Courtiers d'Assurances Ltée
A/S de Mme Carole Martel C. d'A.Ass.
3330 rue King Ouest, Suite 200
SHERBROOKE, QUE. J1L 1C9
118483

Une hâte soudaine

La décision des partis d'opposition fédéraux, le Parti libéral et le NPD, de ne pas participer aux travaux du Comité parlementaire sur la politique extérieure du Canada pourrait avoir de graves conséquences pour l'avenir du pays. Cela dit, elle est justifiée par l'attitude incohérente du gouvernement Mulroney qui veut consulter d'une part mais qui dit d'autre part, vouloir prendre des décisions cruciales bien avant que les travaux du Comité n'aient pris fin. Rappelons que le Livre vert déposé cette semaine par le ministre Joe Clark tourne presque entièrement autour de deux questions fondamentales, la guerre des étoiles et les relations commerciales canado-américaines. Pourquoi avoir institué un Comité d'étude si les jeux sont déjà faits sur ces sujets qui constituent l'essentiel du Livre vert? Cela revient à nier à toutes fins utiles, le rôle de l'opposition. Le gouvernement devra revoir sa stratégie car en régime parlementaire, il ne peut se permettre d'aller seul de l'avant, l'opposition ayant été élue pour faire valoir d'autres points de vue que le sien.

Fortement majoritaire, le gouvernement Mulroney pourrait se passer de l'opposition et faire des choix; libre-échange, participation à la guerre des éto-

les, il peut décider. En principe. En pratique, sur des questions aussi importantes qui concernent l'ensemble des Canadiens, la tradition veut que l'opposition puisse jouer pleinement son rôle en apportant d'autres points de vue; c'est là sa raison même d'exister. L'opposition a raison d'être indignée; on l'invite à se prononcer mais on ne tiendra pas compte de ses commentaires, on aura décidé avant. Qui d'autre que Joe Clark pourrait mettre au point un tel scénario? Inénarrable!

Mais la maladresse verbale du ministre Clark ne doit pas nous faire perdre de vue l'extraordinaire importance de ces enjeux. Négocier un nouveau régime commercial et un plan de défense spatial avec nos voisins du sud exige que l'on s'y arrête deux fois. Ultime ironie, le cabinet Mulroney qui nous a habitués aux consultations interminables, aux études et aussi dans bien des cas à l'indécision, veut précipiter ses actions alors que la majorité des Canadiens en savent encore très peu sur les tenants et aboutissants de ces questions. Des décisions doivent se prendre certes, mais les Canadiens veulent aussi prendre le temps d'écouter la version des partis d'opposition.

Roch Bilodeau

L'OPINION DES AUTRES

Les salaires surgelés

Toute proposition en vue de relever le salaire minimum est au départ sujet à une vive controverse. Les uns verront une menace directe à la survie de petites entreprises incapables de soutenir une concurrence accrue: pour d'autres, il ne s'agit que d'améliorer un tant soit peu les conditions de vie d'une petite armée de travailleurs et de travailleuses légalement considérés comme une main-d'œuvre de bas de gamme.

La démagogie et l'émotivité sont tellement fertiles à cet égard que l'on ne peut que souscrire à la requête des associations de consommateurs en vue d'un sommet extraordinaire pour revoir tous les tenants et aboutissants de la fixation des normes minimales de travail.

Ainsi, le président de la Chambre de commerce de Québec n'a pas tardé à faire connaître son opposition à l'idée de hausser de \$4 à \$4.50 le salaire minimum. A son avis, ce serait l'arrêt de mort des petits entrepreneurs au Québec. C'est à voir. Par exemple, 40 pour 100 environ des quelque 200,000 sa-

lariés qui doivent se contenter du minimum oeuvre dans la restauration. S'il existe des "bineries" dans ce secteur, de grandes chaînes hôtelières et des géants du fast-food profitent aussi allégrement de cette politique salariale de famine. Grâce, entre autres, à cette curieuse pratique d'un autre âge qu'est le pourboire, cette subvention plus ou moins volontaire du consommateur au budget salarial de ces commerces.

Par ailleurs, si le Québec a déjà fait figure de grand prodige au matière de salaire minimum, tel n'est plus le cas.

Avec sa norme horaire minimale de \$4, en vigueur depuis 1981, le Québec vient maintenant au troisième rang, après le Manitoba (\$4.30) et la Saskatchewan (\$4.25).

En attendant un sommet, un autre sujet à propos duquel devraient se commettre candidats et candidates en tournée prélectorale. Car le salaire minimum n'est plus gelé, il est surgelé.

Roger BELLEFEUILLE
Le Soleil

BAVASSERIES

Maux d'esprit

Commentaires et questions adressés à nos gouvernants (extraits de mon abondante correspondance). Je me fais la porte-parole de la majorité silencieuse.

- 0 -

M. Mulroney, Vous ne trouvez pas que vous y aller un peu fort, est-ce bien nécessaire de légaliser la prostitution si on favorise déjà le libre-échange? Non mais...!!

- 0 -

Vous me voyez tout surpris, on parle d'augmenter le salaire des députés et de réduire celui des sénateurs. Je ne savais pas qu'ils étaient payés... en plus!!

- 0 -

Je ne savais pas que l'appellation "conservateur" signifiait: seul moyen de "conserver" son emploi!! C'est progressiste ça?

- 0 -

Si vous vous apprêtez à transformer le Parlement canadien en ambassade américaine, demandez avis à votre ministre des Affaires extérieures; il s'y connaît dans les démenagements d'ambassade.

- 0 -

Je ne sais pas si le président

Reagan est versé en géographie mais il doit sûrement croire maintenant que Baie-Comeau est une banlieue de Washington!

- 0 -

Voyons M. Mulroney, avec votre talent devant les caméras, pourquoi refuseriez-vous de tourner dans le prochain épisode de la guerre des étoiles. Et aux côtés d'un autre acteur expérimenté en plus!

- 0 -

M. Lévesque Comment vous expliquer...l'usure du pouvoir, c'est le pouvoir qui use son homme et vice-versa.

- 0 -

Vous devriez fonder un nouveau parti politique avec M. Ryan, l'ASQ, les Anciens Sauveurs du Québec.

- 0 -

Si vous tenez absolument à négocier un accord constitutionnel avec M. Mulroney, j'envisagerais sérieusement de devenir le ministre des Affaires intergouvernementales de M. Bourassa.

Plume Lencrier



L'OPINION DES LECTEURS

La Semaine de l'entreprise, un franc succès

La Tribune
M. Jean Vigneault
Rédacteur en chef

La Semaine nationale de l'entreprise en Estrie qui s'est tenue du 2 au 11 mai 1985 aura été un franc succès. Ce succès, nous le devons à tous les intervenants qui comme vous ont à coeur le développement économique de leur région.

Par ces quelques lignes, nous voulons souligner l'excellent travail et l'entière collaboration que vous nous avez accordés dans la réalisation de la Semaine nationale de l'entreprise.

tion de la Semaine nationale de l'entreprise.

En mon nom et au nom du directeur du ministère de l'Industrie et du Commerce en Estrie, nous vous disons merci et vous prions, Monsieur Vigneault, de croire en l'expression de nos sentiments distingués.

Denis Bernier
Conseiller en développement industriel
Paul Meunier
Directeur régional pour l'Estrie

Une naïveté inquiétante

Mgr Gérard Cambron,

Ainsi, d'après votre article paru dans La Tribune du 11 mai dernier, dans la rubrique "Vents du Sud" (plutôt parfumé à l'Est d'ailleurs!) le régime sandiniste du Nicaragua serait évangélique? Ça c'est la meilleure! Et pourquoi pas aussi les régimes soviétiques, polonais et autres? Vous êtes si bien parti! On a dû bien rigoler en vous lisant dans les milieux marxistes où ce genre de remarque naïve plaît beaucoup.

Pour élargir un peu votre information lisez donc dans Actualité de mai 85 l'article intitulé "La naissance d'un goulag". Vous verrez quel sinistre évangile est implanté. Dans le "Monde Diplomatique" qui

a suivi les élections nicaraguayennes, vous lirez comment la principale force d'opposition a été écartée d'une élection qui se veut représentative.

Et puis il y a aussi les prises de position de Jean-Paul II (vous connaissez?) sur l'engagement des prêtres dans la politique et sur la théologie dite de libération. Il y a aussi les déclarations, non seulement de Mgr Obando y Bravo que vous calomniez presque, mais de tout l'épiscopat nicaraguayen (entièrement vendu à Somoza je suppose?).

Enfin vous semblez confondre Contrats avec Somozistes. C'est un peu rapide, léger, inquietant.

Gérard CLERSON,
professeur
CEGEP de Sherbrooke

La philosophie: qui est intéressé?

Il y a quelque chose d'émouvant part. Mais il y a surtout le manque d'intérêt profond dans l'activité de réflexion et de remise en question que constitue la philosophie, ce qui place les étudiants dans la moyenne de la population. L'activité philosophique apparaît comme une activité de luxe, réservée à une minorité qui peut se le permettre. Une sorte d'élite de la pensée, si on peut dire.

Des vêtements indignes?

La belle saison s'en vient avec sa chaleur où l'on verra sans doute certaines femmes et filles s'exhiber en public d'une façon immodeste, provocante et parfois ridicule. Plusieurs filles d'Eve ne porteront que quelques pouces carrés de vêtement. D'autres enfilent des shorts, short... short... alors que les plus audacieuses montreront des décollets plongeants. Ensuite, on se plaindra d'agressions sexuelles. Qui les provoquent? Pour vous les féministes invétérées, qui criez à l'égalité, la libération et contre le harcèlement sexuel, il est grand temps que vous lanciez une campagne contre vos consoeurs qui scandalisent les petits et provoquent les grands. A la suite de ces brèves remar-

ques, je vous ferai part des propos tenus par Pie XII à des jeunes filles espagnoles durant son Pontificat et je cite: "Si vous nous demandiez comment porter le Christ au Monde, nous répondons que ce sera principalement par votre modestie chrétienne" et il ajoutait "On a justement fait remarquer que si certaines chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent à autrui par leurs vêtements auxquels elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité."

Ah, si l'on pouvait suivre ces précieux enseignements, cela résulterait sans doute à l'accroissement de la dignité que la Femme a reçue de Dieu.

Lionel Verrette, Trois-Rivières

Quelle Eglise?

Suite à l'article intitulé "Les sectes, une perversion de l'Écriture", signé Roger Côté, curé (6 mai 1985), il me semble important de clarifier et de comprendre de quelle Eglise on fait mention dans la Bible.

Dans le "Nouveau Dictionnaire Biblique" (Editions Emmaüs), la racine presque du mot église y est transcrite: Ekklesia, et ce mot grec signifie "appelé hors de". Alors il ne s'agit pas ici d'un bâtiment quelconque ni d'un lieu de culte. Il est plutôt question de la communauté des croyants que le lien de la Foi et l'action régénératrice du Saint-Esprit unissaient à Jésus. Cette Eglise est universelle parce que les enfants de Dieu de tous les pays et de tous les milieux en font partie.

Jésus parlait de son Eglise quand il a dit à Pierre (après que ce dernier eut reconnu Jésus comme fils du Dieu vivant et le Christ): "Et moi, je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre (roc), je bâtirai mon Eglise". Il est important de noter que Jésus a dit "je bâtirai mon Eglise" et non pas "tu bâtiras mon Eglise". Et de nos jours c'est encore lui, Jésus, qui continue de bâtir son Eglise parce qu'il est vivant (Matthieu, 28:20) "Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde."

Comment reconnaître son Eglise avec ce grand nombre de religions et de sectes? Que penser de ce mélange? En d'autres mots, nous pouvons réduire et placer l'Eglise en deux catégories distinctes: la vraie Eglise et la fausse église.

La fausse église peut se traduire par l'expression "Christ plus":

Christ plus la tradition ou encore c'est ajouter à Christ de nouvelles révélations. C'est ajouter ce dont la Bible ne fait pas mention. Ou bien, la fausse église se traduit par "Christ moins": dans ce type on soustraitrait une partie de ce Christ ou de son enseignement. Dans Matthieu 15:3, en s'adressant aux scribes et aux pharisiens, Jésus leur dit: "Pourquoi transgressez-vous les commandements de Dieu au profit de votre tradition?"

En ce qui concerne la vraie Eglise, c'est fort simple. Il n'y a pas de "Christ plus" ou de "Christ moins", mais il y a uniquement Christ, sa personne et son message. Dieu nous a laissé ce qu'il fallait pour le salut. Jésus a dit en Jean 14:6: "Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie. Nul ne vient au père que par moi."

Où la découvrir et comment en faire partie de cette vraie Eglise?

C'est par la nouvelle naissance. Jésus en s'adressant à Nicodème dans Jean 3:3: "En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau il ne peut voir le royaume de Dieu, et pour faire sienne cette nouvelle naissance, c'est uniquement par la foi" et la repentance, c'est-à-dire la confession de ses fautes et reconnaître Jésus comme étant le seul capable de pardonner vos péchés.

Etes-vous dans l'église où il y a "Christ plus" ou "Christ moins", alors réfléchissez sérieusement! La vraie Eglise, c'est Jésus-Christ, c'est sa Parole et pour le trouver, c'est dans la Bible.

Lionel Gosselin, Pasteur
Eglise Baptiste Evangélique
Danville

Avons-nous besoin d'un Sénat?

Au parlement d'Ottawa, on discute actuellement de la transformation du Sénat. Ce que le Premier ministre Mulroney semble avoir en tête, ce sont quelques ajustements mineurs sans changer le caractère actuel de cette institution. Les libéraux, quant à eux, ne proposent pas de grandes modifications non plus et le NPD exige l'abolition pure et simple.

Le parti communiste du Canada et le parti communiste du Québec croient depuis longtemps que le Sénat, qui est une institution non-élue et anti-démocratique, devrait être aboli et remplacé par un organisme qui renforcerait les structures démocratiques de notre pays. Pour arriver à cette fin il faut bien identifier le problème.

Il y a un mécontentement au Québec provenant d'une inégalité nationale et économique, lequel en retour a donné naissance à un courant indépendantiste. En même temps, il y a une insatisfaction de longue date au sujet du système fédéral qui a fait de l'Ouest canadien et des Maritimes des fournisseurs de matières premières et de ressources à bon marché pour le centre du Canada; mais qui paient cher leurs produits manufacturés. Est-ce que les modifications de M. Mulroney apporteront une lueur de solution?

Nous proposons un parlement qui serait constitué de deux Chambres: une, comme la Chambre des Communes actuelle basée sur une représentation de la population mais élue au moyen d'un système de représentation proportionnelle; la deuxième Chambre, laquelle remplacerait le Sénat, serait composée d'un nombre égal de représentants / es élus / es du Québec et du Canada anglais, les représentants / es de ce dernier provenant en nombre égal de chacune des neuf provinces

anglophones, en plus d'une représentation garantie des peuples autochtones. Chaque Chambre aurait des droits égaux de légiférer, mais les deux Chambres doivent adopter la législation avant qu'elle ne devienne loi. Cette structure protégerait trois principes démocratiques: l'égalité en droits des nations sans égard à leur grandeur numérique, des droits garantis de représentation au Parlement pour les peuples distincts, ainsi que la loi de la majorité.

Le point de départ de changements constitutionnels semblables serait donc la reconnaissance explicite du caractère bi-national fondamental du Canada, chaque nation ayant le droit à l'autodétermination jusqu'à et y compris la sécession, aussi bien que le droit des peuples autochtones à l'auto-gouvernement sur les territoires qui leur appartiennent de plein droit.

C'est ainsi que pourrait se former un Etat large et fort sur une base volontaire et réellement démocratique. Ce serait la meilleure garantie pour faire échec à ceux qui, comme l'impérialisme américain, veulent un Canada faible, de façon à pouvoir saper son développement industriel et sa capacité de jouer un rôle efficace dans les affaires internationales. Nous ne croyons pas que les contradictions avec lesquelles le Canada est aux prises puissent être résolues par une réforme du Sénat. La solution à la crise de la Confédération et ses contradictions réside dans une restructuration fondamentale de l'économie, reflétée dans ces changements constitutionnels fondamentaux qui pourraient véritablement unir le pays. Nos propositions apportent une contribution significative en vue d'atteindre ces objectifs.

Lorraine Jobin

Situation économique de la Québécoise: son de cloche alarmant dans bien des cas

QUEBEC (PC) — La première étape de la Conférence sur la situation économique des Québécoises qui se déroule depuis hier à Québec permet d'esquisser un portrait des conditions de vie des femmes.

Les différents thèmes abordés, touchant aussi bien la femme au travail et la femme en maison d'hébergement que la formation des filles et de leurs aînées, donne un son de cloche alarmant dans bien des cas. Il appert que près de la moitié des femmes âgées de 15 ans et plus font partie de la main d'oeuvre active. Selon les statistiques de 1982, le Québec dénombre environ 1,16 million de femmes sur le marché du travail. Entre 1976 et 1981, le taux de participation de mères ayant des enfants de moins de six ans est par ailleurs passé de 32,4 p.c. à 44,6 p.c.

Ces chiffres démontrent donc la nécessité de congés de maternité et de services de garde adaptés aux besoins des travailleuses. En 1984, on estimait à 280.000 le nombre d'enfants de moins de six ans devant être gardés quotidiennement; pour répondre à cette demande, il existait 27.912 places réparties dans 560 garderies et 1.519 pla-

ces en milieu familial reconnu. Les représentantes élues des divers groupes de femmes du Québec demandent donc l'implantation d'un réseau de services de garde universel, gratuit et contrôlé par les usagers. Un tel réseau devrait être accessible, diversifié et mis sur pied en concertation avec tous les intervenants (patrons, syndicats, organismes gouvernementaux, etc.) et financé par ceux-ci.

La conférence aura été l'occasion également de dénoncer le travail à temps partiel qui, malgré certains avantages, comporte plusieurs inconvénients: faible rémunération, possibilité de syndicalisation restreinte, peu d'avantages sociaux et peu ou pas de prestations d'assurance-chômage.

Au Québec, en 1982, 21,4 p.c. de toute la main d'oeuvre féminine travaillait à temps partiel par rapport à 6,1 p.c. chez les hommes.

Climat de concertation à la conférence Décisions 85

QUEBEC (PC) — La conférence Décisions 85 sur la sécurité économique des Québécoises s'est ouverte hier à Québec dans un climat de concertation face aux conditions de vie des femmes en cette fin de décennie qui leur est dédiée.

Au cours d'une table-ronde réunissant pour la première fois 25 représentantes élues des différents groupes de femmes du Québec et les divers agents socio-économiques (ministères, municipalités, corporations professionnelles, patronat, syndicats, secteurs de l'éducation, des affaires et de l'agriculture), chacun a brièvement fait part de ses préoccupations y allant pour l'un d'engagements fermes, pour l'autre de revendications et mesures de redressement.

Si on ne pouvait s'attendre d'entrée de jeu à un consensus sur les avenues et solutions proposées, il ressort de ces premiers échanges un souci commun de conserver et améliorer les acquis et d'agir rapidement dans les secteurs jugés prioritaires.

Les grandes lignes qui se dégagent de la rencontre vont du droit à des services de qualité pour les femmes victimes de violence à une formation linguistique pour les femmes immigrantes.

Alors que du côté du patronat on a mis l'accent sur les services de garde en milieu de travail, du côté bancaire ont s'est attardé sur le développement d'outils de formation pour les femmes qui se lancent en affaires.

Message de la Chambre de commerce du Québec

Accroître la compétitivité pour régler le problème du chômage

par Lia Levesque

QUEBEC (PC) — Le problème du chômage au Québec ne pourra être réglé sans accroître la compétitivité des entreprises, c'est-à-dire en assouplissant la réglementation, les lois du travail et la fiscalité.

C'est le message qu'est venu livrer hier au conseil des ministres la Chambre de commerce du Québec.

Chaque année, l'organisme du monde des affaires transmet un mémoire au gouvernement dans lequel il lui fait part de ses recommandations et préoccupations économiques.

Le conseil des ministres a fort bien accueilli le mémoire de la Chambre de commerce, aux dires de M. Louis Lagassé, premier vice-président.

Chaque année, affirme-t-il, le gouvernement se montre fort réceptif à nos recommandations. L'an dernier, le gouvernement a appli-

qué "à peu près 80 pour cent" des recommandations de la Chambre, soutient-il.

Cette année, c'est l'amélioration de la compétitivité des entreprises qui est le thème central du mémoire.

"Repenser la compétitivité exige d'abord de reconnaître que plusieurs interventions et contraintes étatiques limitent dangereusement la marge de manoeuvre de nos entreprises et, par conséquent, étouffent leur compétitivité et compromettent la prospérité économique générale", estime M. Louis Lagassé.

La création d'emploi vient majoritairement de l'entreprise pri-

vée, rappelle-t-il, et celle-ci ne crée de nouveaux emplois que si elle peut prospérer, exporter et profiter.

"La création d'emplois n'est pas un but en soi; l'objectif est la prospérité, non le travail", peut-on lire dans le mémoire annuel de la Chambre.

Recommandations

L'organisme, qui représente quelque 4.000 compagnies québécoises, a formulé une série de recommandations susceptibles d'améliorer la compétitivité des entreprises.

Il demande entre autres au gouvernement de "retirer toutes les dispositions actuelles (dispositions anti-briseurs de grève) et de s'engager à ne pas introduire de mécanismes nouveaux (accréditation multipatronale) susceptibles de

rendre moins compétitives les entreprises".

En plus des recommandations habituelles sur les allègements fiscaux, la Chambre de commerce suggère que les employés du secteur public soient rémunérés "sur le même pied" que ceux du privé. L'organisme rappelle aussi au conseil des ministres ses critiques à l'endroit du régime de santé et de sécurité au travail.

La responsabilité d'élaborer un programme de prévention des accidents devrait être laissée à l'employeur, selon la Chambre de commerce.

La Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) "est devenue un monstre que le gouvernement ne contrôle plus", commente de son côté Me Eugène Turmel. "Nous ne voulons pas changer la loi mais l'administration de la loi", a-t-il ajouté.

Ouverture du débat sur le projet de loi 27

De grands chefs et de fameux restaurants

— Jean Garon

QUEBEC (PC) — Le Québec possède de grands chefs cuisiniers et de fameux restaurants, a affirmé hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Agriculture Jean Garon.

En octobre 1984, à Francfort, en Allemagne, l'équipe des chefs du Québec a remporté toutes les médailles d'or, c'est-à-dire sept sur sept, a rappelé le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en ouvrant le débat sur le projet de loi 27, créant un Ordre du mérite de la restauration.

C'est grâce aux restaurants du Québec que plusieurs produits, inconnus il y a 10 ou 15 ans, tels le faisan et les endives, sont maintenant populaires ici, a déclaré M. Garon.

"Qu'on pense au rôle fondamental, au rôle de pionniers qu'ont joué les restaurateurs au Québec pour faire connaître le veau de grain, le crabe des neiges."

Si le crabe des neiges est connu aujourd'hui c'est grâce aux resta-

rateurs du Québec qui, en 1980, alors que les usines s'approprièrent à fermer parce qu'il en existait des surplus, ont accepté de faire une

promotion.

"En l'espace de deux mois, septembre et octobre 1980, les restaurants ont vendu cinq fois plus de crabe que dans toute l'année 1979."

Ils ont contribué à faire connaître un produit qui était, à toutes fins utiles, inconnu au Québec.

Aujourd'hui, le crabe des neiges

a remplacé le crabe d'Alaska et les crevettes de Matane, qui peuvent aussi bien provenir de Sept-Îles, ont remplacé les crevettes du Mexique.

Le projet de loi 27 prévoit que le ministre organisera chaque année un ou plusieurs concours menant à une décoration du Mérite de la restauration.



Jean Garon

Le ministre Garon obligé de retirer ses paroles

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture Jean Garon a dû retirer ses paroles, hier, après avoir accusé le député libéral Yvon Picotte de "jouer au naïveux".

Le ministre s'était impatienté après que le porte-parole des libéraux en matière d'agriculture eut laissé entendre qu'il pourrait y avoir des irrégularités dans l'utili-

sation d'un compte de la Régie des assurances agricoles du Québec.

M. Picotte demandait pourquoi un compte en fidéicommis ne devant servir qu'à rétribuer des employés à contrat avait de fait été utilisé pour payer du personnel régulier de la Régie des assurances agricoles.

Appui discret de conservateurs et libéraux fédéraux

MONTREAL (PC) — Même s'il est satisfait des résultats du sondage effectué dans Trois-Rivières, le coordonnateur de la campagne libérale n'est pas "particulièrement heureux" de la publication de la dernière enquête d'opinion.

"On a besoin de l'aide de tout le monde pour abattre l'ennemi qui n'est pas les adversaires péquistes mais l'apathie des électeurs, très grande dans les quatre comtés", a affirmé hier dans une interview téléphonique M. Pierre Bibeau.

Le directeur de la campagne du PLQ ne cache pas son agacement parce que "ces résultats peuvent renforcer l'impression d'apathie". Il craint qu'avec une avance de 38 points, les électeurs favorables au parti libéral ne se donnent pas la peine d'exercer leur droit de vote.

Au début de la campagne, le PLQ a fait du pointage dans L'Assomption, Bertrand, Bourget et Trois-Rivières et les résultats étaient du même ordre que ceux publiés hier à Trois-Rivières. L'avance du chef Robert Bourassa dans Bertrand serait un peu inférieure devant la candidate du PQ, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Francine Lalonde. Toutefois, précise M. Bibeau, "ce ne sera jamais suffisant pour qu'elle l'emporte".

Par ailleurs, en plus d'être favorisés par les sondages, les candidats libéraux aux élections du 3 juin reçoivent un appui plus ou moins discret d'une majorité de conservateurs et de libéraux fédéraux qui ont décidé de se mêler de la campagne.

C'est ce qui ressort d'une série d'entretiens informels effectués par La Presse Canadienne auprès de différentes organisations politiques (PC, PLC, PLQ et PQ). Ce sont les péquistes de René Lévesque qui semblent, à court terme du moins, les grands perdants.

Pourtant, les péquistes de René Lévesque avaient feint avec empressement d'ignorer, aux dernières élections fédérales, la consigne de l'exécutif national qui favorisait les candidats du Parti nationaliste de Denis Monière pour travailler ardemment à l'élection des conservateurs de Brian Mulroney contre les libéraux de John Turner.

Chez les conservateurs fédéraux, qui ont ordre d'ignorer le parti d'André Asselin, le choix d'une majorité favoriserait les libéraux provinciaux pour une raison bien simple: tant qu'à favoriser un candidat, il est préférable de miser sur un gagnant. Toutefois, ils ne seraient pas nombreux à s'occuper de ces partiels. Par exemple, M. Gilles Tardif, président de l'association conservatrice de Terrebonne, affirme que "dans l'exécutif, personne ne s'implique". Il ne saurait dire ce qui se passe chez les militants.

Le maire Drapeau aux prises avec les subtilités du français en Chine

MONTREAL (PC) — Malgré la présence de deux interprètes chinois lors de son passage à Shan ghai cette semaine, le maire de Montréal, Jean Drapeau, a constaté à quel point les subtilités du français peuvent provoquer certains malentendus protocolaires.

Voulant illustrer son point de vue lors d'un échange avec ses hôtes, M. Drapeau devait déclarer "qu'il est important de battre le fer quand il est chaud". Or, cette déclaration fut traduite par "battre son frère quand il est ivre".

Par ailleurs, à leur arrivée à Shanghai, le maire Drapeau et son épouse ont été conviés à un imposant banquet offert en leur honneur par le maire de l'endroit, Wang Daohan.

A un certain moment, il y eut un calme lors de la réception. Voulant souligner ce silence, Mme Drapeau affirma "On dirait qu'il y a un ange qui passe." L'interprète conclut qu'elle trouvait le temps long et traduisit par "un an qui passe."

L'erreur fut rapidement corrigée.

GRAND PRIX SICO

PEINTURES D'INTÉRIEUR
HAUTE PERFORMANCE
À PRIX SPÉCIAUX!



ÉMAIL VELOUTÉ D'INTÉRIEUR AU LATEX
SUPER BLANC TITANE
SICOVELVET 161-110
4 LITRES



ÉMAIL FINI PERLE D'INTÉRIEUR À L'ALKYDE
SUPER BLANC TITANE
SICOPERL 120-110
4 LITRES

SICOVELOVET (161-110)
ÉMAIL VELOUTÉ AU LATEX.
SUPER BLANC TITANE **19,99\$**
LES 4 LITRES

SICOGLO (162-110)
ÉMAIL SEMI-LUSTRÉ AU LATEX.
SUPER BLANC TITANE **19,99\$**
LES 4 LITRES

SICOPERL (120-110)
ÉMAIL FINI PERLE À L'ALKYDE.
SUPER BLANC TITANE **20,99\$**
LES 4 LITRES

TEINTAGE SANS FRAIS DANS UN CHOIX
DE PLUS DE 250 TONS PASTEL.
CETTE OFFRE SE TERMINE LE 29 JUIN 1985.

DEPOSITAIRES:

Lumberland 235, Galt est. Sherbrooke, Qué. 569-3694	Ferronnerie Idéale Inc. 533, King est. Sherbrooke, Qué. 567-7212	Quincaillerie Parent 1237, Belvédère sud. Sherbrooke 567-6944	Quincaillerie Belmont 1947, Belvédère sud. Sherbrooke 821-2001	Décoration King 1303, King ouest. Sherbrooke 563-3855	Matériaux de Construction P.Y.L. Inc. 6161, Principale, St-Félix de Kingsey, Qué. (819) 848-2332	Matériaux Construction Létourneau 4855, Route 143 sud. Lennoxville. 566-5633
Lamontagne & Fils 579, rue Sherbrooke, Magog 843-4274	Chainé et Hould Inc. 38, rue Child, Coaticook, Qué. 849-6371	Oscar Pagé 82, Grondin, East Angus, Qué. 832-4944	Windsor Electrique 53, Principale, Windsor. 845-2125	Décoration Magog 224, Principale ouest, Magog 843-1316	Centre de Rénovation Rouleau 1984 Inc. 45, Craig sud, Cookshire, Qué. 875-3333	Quincaillerie J.A. Lowry 2, rue Cookshire, Sawyerville, Qué. 889-2233
Lumberland 5711, Boul. Bourque, Rock Forest. 563-0220	Lumberland R.R. 3, Coaticook, Qué. 849-2761	Lumberland 460, St-Patrice ouest, Magog. 843-3346	Centre de Rénovation Bruno Laroche Inc. 75, rue Hôtel de Ville, Warwick. (819) 358-2034	Centre Commercial Wotton Inc. 675, rue St-Jean, Wottonville. (819) 828-2600	Ferronnerie Hamel Inc. 909, rue Ste-Thérèse, Drummondville. (819) 477-2000	Quincaillerie Paul A. Grégoire Inc. 125, rue Champoux, Disraeli. (418) 449-2848
Tapis Sévigny Inc. 295, 2e Avenue, Weedon. (819) 877-2897	Roger Grenier Inc. Avenue Pie X (C.P. 160) Arthabaska. (819) 357-8282	Robert Baril Enr. 82, rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville. (819) 752-2874	Meunerie Luc Cayer Inc. 394, rue Principale, L'Avenir (819) 394-2433	J.P. Rhéaume Peinture Inc. 2101, Boul. St-Joseph, Drummondville, Qué. (819) 472-5012	Brunelle Peinture Tapisserie 30, rue St-Laurent, Les Galeries Drummond, Drummondville. (819) 477-0444 477-6441	

NEW YORK

NEW YORK (AFP) — La tendance est demeurée ferme jeudi à Wall Street dans un marché modérément actif.

L'indice préliminaire des industrielles s'est établi à 1.277,49, en hausse de 3,98 points.

Quelque 100 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 1.004 contre 554. 443 titres ont été inchangés.

Les analystes ont attribué la fermeté de la Bourse à la perspective que la diminution du taux d'intérêt de base bancaire privilégié, ramené mercredi par la Bankers Trust de 10,5 à 10 pour cent, ne tarderait pas à se généraliser.

Des rumeurs persistantes selon lesquelles la Réserve fédérale réduira bientôt son taux d'escompte afin de relancer la croissance économique, ainsi que l'annonce d'une progression de 1,6 pc en avril des mises en chantier de logements, ont contribué au sentiment positif, ont ajouté les observateurs, bien que les ventes bénéficiaires aient contenu les gains vers la fin de la séance.

Litton a progressé de 2 à 71 7-8. Signal Companies a gagné 1 3-4 à 40 5-8. Dart and Kraft est monté de 1 1-4 à 96 5-8. Digital Equipment a chuté de 1 7-8 à 102 3-4. City Investing a cédé 1 3-8 à 35 3-8. Citicorp est tombé de 3-4 à 47 5-8.

L'indice Dow Jones des industrielles a monté de 4,53 points, à 1.278,05.

Parmi les titres canadiens échangés, Alcan a gagné 1-4 à 25 3-8; Canadian Pacific Enterprises 3-8 à 21; MacMillan Bloedel 3-8 à 29 1-2; McIntyre Mines 1-4 à 34 5-8; Northern Telecom 1-2 à 37 3-8 et Seagram 1 à 34 3-8. Ashland Oil a cédé 1-4 à 30; Canadian Pacific Ltd 1-8 à 34 1-4 et Ranger Oil 1-8 à 31 1-2.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — Une tendance irrégulière et une activité modérée ont caractérisé la séance de jeudi à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 9.518,765 actions.

Les résultats des transactions se décomposent ainsi: 237 titres en hausse, 237 en baisse et 428 inchangés.

L'indice global du marché a fini la journée sur un gain de 2,87 points, à 1182,80.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 924 bovins, 1.003 veaux, un mouton et cinq porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: commercial: \$53,50-62,50.

Vaches: D1, D2: \$55-58,75; DS: \$50-55,50; DS: \$45-50.

Taureaux: \$56,75-66.

Veaux de choix: \$100-113; bons animaux: \$85-100; moyens: \$75-85; communs: \$50-75.

Bons veaux de remplacement: \$85-110; moyens et communs: \$55-84.

Veaux élevés au grain: \$82-90.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: \$61,83; mardi: \$62,91; mercredi: \$64,72.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4,78 le kg; No 93, \$4,78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$5,15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4,869; coloré: \$4,876.

WINNIPEG (PC) — La tendance à la baisse s'est accentuée jeudi au marché aux grains de Winnipeg. Quelque 230.000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions.

Le colza a perdu 50 cents à \$6,60 et juin a clôturé à \$388,40.

Le lin a cédé 80 cents à \$1,60 avec mai à \$364,00.

L'orge de Thunder Bay recule de 30 cents à \$1,0 et ferme à \$143,00 en mai.

L'orge d'Alberta est stationnaire à \$145,00 en juin.

L'avoine abandonne 50 cents à \$3,20 et mai finit à \$122,80.

Le blé abandonne 30 cents à \$1 et termine à \$155,00 en mai.

Le seigle est en recul de 70 cents à \$1,20, mai à \$126,10.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9mx4 lb, au détaillant, \$12,50, au grossiste, \$8,94; 8x5 lb, au détaillant, \$13,00, au grossiste, \$11,38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, \$16,00, au grossiste, \$14,00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, \$14,00, au grossiste, \$12,25; 4mx4 pintes, au détaillant, \$9,00, au grossiste, \$7,88; minot en vrac, au détaillant, \$9,50, au grossiste, \$8,31.

Pommes Cortland, atmosphère contrôlée: 12mx3 lb ou 9mx4 lb, au détaillant, \$11,50, au grossiste, \$10,06; 8x5 lb, au détaillant, \$12,00, au grossiste, \$10,50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, \$15,00, au grossiste, \$13,13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, \$13,00, au grossiste, \$11,38; 4x4 pintes, au détaillant, \$8,00, au grossiste, \$7,00; minot (en vrac) au détaillant, \$8,50, au grossiste, \$7,44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez \$0,50.

Une allocation de transport de \$0,35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballleur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

sachets de 2 lb: \$4,60 à \$5,00 le sac de 25 lb.

Choux rouges: \$9,50 à \$9,60 la caisse de 12 à 16 unités.

Ciboulette: \$5,75 à \$8,00 la dz de paquets.

Endives: \$8,75 à \$9,05 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston: 12 unités, \$7,25 à \$8,25.

Laitue frisée: 24 unités, \$9,90 à \$11,50.

Oignons à bouillir, 10 lb, \$0,90 à \$1,00.

Oignons jaunes: moyens, \$4,35 à \$5,25 le sac de 50 lb; \$5,50 à \$5,70 24 sacs de 2 lb.

Oignons rouges: \$10,00 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, \$5,00 à \$5,50.

Rhubarbe: \$3,65 à \$4,90 la botte de 12 pqt.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb \$5,90 à \$6,75.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, \$3,60 à \$4,00; sac de 50 lb lavées, \$6,75; sac de 20 lb brossées, \$1,65 à \$1,85; brossées, 5 sacs de 10 lb, \$4,75 à \$5,50; brossées 10 sacs de 5 lb, \$6,50; lavées, 10 sacs de 5 lb, \$6,50 à \$7,00.

Pommes de terre rouges: 10 sacs de 5 lb, \$6,50; sacs de 10 lb, \$5,25 à \$6,00.

Sirop d'érable pur: \$23,35 à \$26,00 les 8 canettes de 540 ml.

DEVICES ETRANGERES

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne. Ces taux sont qualifiés de nominaux, vu qu'ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

Taux mensuel: —

Afrique du Sud (rand) 0,7066

Allemagne de l'Ouest (mark) 0,4464

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES

• ARRABAGE D'ARBRES contre insectes et maladies

• TRAITEMENT DE PELOUSES contre mauvaises herbes. Engrais liquide.

565-0303

116704

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler

A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute 564-2323

Sans frais d'appel: LAC-MEGANTIC

Composez 0 et demandez Zenith 5-3090

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

VENTE DU RENOUVEAU

DU 29 AVRIL AU 31 MAI

Du jamais vu depuis 1954

Skinner & Nadeau Inc.

Le 27 avril 1985

Chers Clients,

La fusion des commerces Nadeau & Fils et Skinner en 1954 avait donné lieu à une vente mémorable comme on n'en a pas revu depuis.

On se prépare à renouveler l'expérience à l'occasion d'un véritable **RENOUVEAU** de Skinner & Nadeau Inc. Vous pourrez profiter d'abaisses extraordinaires du 29 avril au 31 mai au magasin situé au 82, rue Wellington Nord, qui fermera ses portes le 31 mai.

Skinner & Nadeau réouvrira:

Le 2 juillet: AU CENTRE-VILLE 123, rue Wellington Nord

Le 21 août: AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

Deux magasins pour mieux vous servir, toujours avec la même compétence et le même empressément, selon une tradition établie depuis 1859.

Pierre Nadeau
vice-président

AMERICAN GEM SOCIETY

SOLDE d'articles de premier choix

gamme des plus étendue - Bijoux - Montres - Horloges

Porcelaine - Figurines - Cadeaux - Argenterie - Verrerie

Skinner & Nadeau Inc.

82 WELLINGTON NORD

562-4795

116539

NOUVEAU

BF Goodrich

XLM H/T

Le meilleur pneu radial à ceinture d'acier jamais produit par BF Goodrich

Renseignez-vous sur notre garantie contre les hasards de la route pour tous les véhicules de promenade

• Excellente traction par tout temps grâce à sa nouvelle sculpture de bande toute saison

• Construction radiale et bande à double composante assurant une faible résistance au roulement: économie d'essence, durée de vie prolongée et douceur de roulement

• Une innovation de qualité des ingénieurs de BF Goodrich.

NOUVEAU

FABRIQUE ENTIEREMENT AU CANADA

Renseignez-vous sur notre garantie contre les hasards de la route pour tous les véhicules de promenade

• Sculpture mordante de bande à carreaux assurant un rendement exceptionnel en toutes saisons

• Par son style et ses dimensions, répond aux exigences de performance des propriétaires de voitures importées.

TARGA

RADIAL TOUTES-SAISONS

NOTRE ENGAGEMENT:

- Service rapide et courtis
- Devis écrit d'entreprendre avant tout travail
- Travail exécuté proprement et professionnellement par des personnes compétentes
- Vérification des principaux organes mécaniques
- Inspection complète des pneus

2 FAÇONS D'ÉCONOMISER

1 PRIX DE LANCEMENT

Le radial Toute saison, idéal pour les voitures compactes et voitures d'importation, vous est offert à prix spécial.

2 ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES

Montage et installation gratuits

RÉCLAME DE GRAISSAGE VIDANGE et FILTRE à L'HUILE

\$14⁹⁵

Nous vous offrons:

- Graissage du châssis par des experts
- 5 litres max. d'huile 10W30
- Filtre Fram à l'huile

AMORTISSEURS DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ EN RÉCLAME \$65

la paire, installés

Gaz Matic de Monroe POUR LA MAJORITÉ DES VOITURES NORD-AMÉRICAINES

Nous vous offrons:

- Davantage de contrôle, une conduite plus confortable, des amortisseurs qui durent plus longtemps
- Un surcoût de manoeuvrabilité

Renseignez-vous sur nos autres services: Freins, silencieux, parallélisme, vidange, graissage. C'est votre tour!

PRENEZ RENDEZ-VOUS

EN VENTE CHEZ

BF Goodrich

CENTRE DU PNEU

570 Wellington sud Sherbrooke

567-5283

Heures d'ouverture: 8h00 à 5h30 p.m.; du lundi au vendredi; samedi 8h. à midi

VISA

117124

Vente de Canadair et De Havilland British Aerospace se retire de la course

OTTAWA (PC) — Bien que le gouvernement canadien ait nié que la vente de Canadair et de De Havilland puisse être liée à un contrat de défense, la compagnie British Aerospace a annoncé jeudi qu'elle se retirait de la course pour l'achat des deux industries aéronautiques.

British Aerospace a pris cette décision parce qu'elle ne s'est pas classée parmi les finalistes pour l'obtention d'un contrat de \$600 millions pour la production d'un système de défense aérien destiné à protéger les troupes canadiennes en Europe.

British Aerospace, une compagnie britannique en voie de privatisation, était en concurrence avec sept autres firmes pour le contrat de défense aérienne que le Canada prévoit accorder l'année prochaine. La semaine dernière, le gouvernement fédéral annonçait que trois entreprises demeureraient encore en lice, et British Aerospace n'en faisait pas partie.

Le ministre de l'Industrie Sinclair Stevens a insisté jeudi sur l'absence de liens entre ces deux transactions.

"Nous n'utilisons pas les contrats de défense comme appât pour attirer des acheteurs", a-t-il affirmé.

British Aerospace pouvait bien être intéressée à acquérir Canadair ou De Havilland pour se donner une base d'opération en sol canadien au cas où elle aurait obtenu le contrat de défense, a noté le ministre, "mais nous n'avons fait aucune ouverture en ce sens", a précisé M. Stevens.

Selon le ministre, le gouver-

nement canadien ne se réjouit pas de la décision de la firme britannique, mais n'est pas non plus très déçu, parce qu'il y a actuellement plusieurs autres offres sur la table.

Une source industrielle fiable avait dit à la Presse Canadienne plus tôt cette semaine que le Canada pourrait être forcé d'offrir un contrat gouvernemental pour dorner la pilule aux acheteurs potentiels des deux entreprises d'Etat.

Dans une entrevue parue dans l'Ottawa Citizen, un porte-parole de British Aerospace, M. Philip Birtles, a déclaré qu'il était maintenant peu probable que la compagnie achète l'une des deux industries que le gouvernement essaie de retourner au secteur privé.

Messerschmitt-Blochow-Blohm, une firme ouest-allemande qui fabrique du matériel de défense, a exprimé son intérêt pour l'acquisition des deux compagnies de la Couronne.

Les trois compagnies dans la course pour le contrat de défense de \$600 millions sont Ab Bofors (Suède), qui est partenaire de Marconi (Canada), Contraves Ag (Suisse), partenaire de Raytheon (Canada), et Oerlikon-Bührle (Suisse), partenaire de la firme canadienne Litton Systems.

Si le parti de Broadbent s'engage à l'appuyer

Frank Miller prêt à donner une garantie écrite au NPD

TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien Frank Miller pourrait donner une garantie écrite au NPD qu'il adoptera des mesures progressistes si ce parti qu'il détiendrait la balance du pouvoir s'engage à appuyer le fragile gouvernement conservateur.

Après une réunion avec son parti, le premier ministre a déclaré que le gouvernement envisageait de mettre ses promesses sur papier lors de d'une deuxième rencontre avec le NPD prévue pour la semaine prochaine.

"Nous travaillons présentement sur cette option. Mais, on ne peut rédiger une entente qui ne satisfasse les deux partis", a-t-il ajouté.



Frank Miller

Mercredi, le chef libéral David Paterson a fait la même offre au NPD, s'engageant à donner des garanties écrites de légiférer dans le sens du NPD sur des questions telles que le salaire égal, la protection de l'environnement et le contrôle des loyers.

Le leader du NPD, M. Bob Rae a, pour sa part, réitéré qu'il n'appuyait aucun parti sans recevoir de garanties écrites. Il a de plus rappelé que les conservateurs n'avaient pas tenu leurs promesses envers son parti durant les années 1975 à 1981.

Plus tôt cette semaine, Frank Miller semblait rejeter l'option d'une entente écrite, disant que "l'entente signée ne serait pas longue et ne pointerait pas ce qui est bon et ce qui ne l'est pas".

Jeudi, M. Miller s'est ravisé. Il entretient maintenant la possibilité d'une entente écrite pour "apaiser les craintes quant à notre sincérité".

Grossman

D'autre part, Larry Grossman, qui était le principal opposant de Frank Miller lors de la course au leadership du Parti conservateur en Ontario, sera nommé à deux postes difficiles dans le cabinet du gouver-

nement conservateur: il sera ministre de l'Education et leader en Chambre, a appris hier la Presse Canadienne.

Le premier ministre Miller, dont le gouvernement est dans une situation précaire, disposera d'un cabinet plus restreint, dont les membres seront assermentés vendredi matin.

Grossman devra donc s'atteler à

deux tâches: il devra d'abord tenter d'amener le NPD à supporter le gouvernement conservateur, puis mettre en vigueur le financement des écoles secondaires catholiques.

L'avocat âgé de 41 ans devra également convaincre les négociateurs du NPD de prêter leur balance de pouvoir de 25 sièges aux conservateurs afin qu'ils ne soient pas défaits par un vote de non-confiance.

LE SOCCER et LES ARAMIS

Cet été plus de 500 jeunes désirent se divertir sainement.

LES LIGUES DE SOCCER LENN-ASCOT ET ROCK FOREST ET LEURS ENTRAINEURS BENEVOLES ONT BESOIN DE FONDS POUR FINANCER LEURS ACTIVITES ESTIVALES 85.

AIDEZ CES JEUNES EN ACCEPTANT DE RECEVOIR A VOTRE DOMICILE

la tribune

Sous peu, un jeune joueur ou entraîneur passera chez-vous vous offrir un abonnement. Vous pouvez également souscrire à cette promotion en communiquant avec le club Aramis de Sherbrooke.

569-3513

UNE INITIATIVE DU CLUB ARAMIS ET CERCLE DES CHATELAINES DE SHERBROOKE.

118301

La proposition de McDermott repoussée par les syndicats

Pas de débrayage illégal à Air Canada

TORONTO (PC) — Les syndicats de l'industrie de l'aéronautique ont ralenti les ardeurs du Congrès du Travail au Canada en refusant pour le moment d'organiser un débrayage illégal dans le but de paralyser les activités d'Air Canada, comme l'avait proposé mercredi le président du CTC, M. Dennis McDermott.

Suite à une réunion représentants syndicaux tenue jeudi avec sept caux, M. McDermott a

affirmé que les syndicats envisagent plusieurs possibilités mais préfèrent attendre à la semaine prochaine pour passer à l'action.

"Nous verrons jeudi prochain si des progrès sensibles ont été enregistrés."

Mercredi, le président du CTC avait an-

noncé qu'il proposerait aux syndicats de l'aéronautique d'organiser un débrayage massif pour appuyer la grève des 2.900 préposés aux réservations d'Air Canada, qui dure depuis le 29 avril.

Les syndicats concernés se rencontreront jeudi prochain,

mais selon certains, il est peu probable qu'un débrayage massif soit organisé.

Gary Price, directeur de grève des préposés, estime qu'un débrayage immédiat aurait pu compromettre les négociations entre l'Association canadienne des employés du transport aérien et Air Canada.

Roger Burgess, porte-parole de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes, a répété en sortant de la réunion que son

syndicat honorerait le contrat qu'elle a signé avec la société d'Etat.

Quant à l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, son représentant, M. Val Bourgeois, a refusé d'émettre tout commentaire, préférant attendre la rencontre de la semaine prochaine. Il avait déclaré mercredi que son syndicat ne proposerait pas à ses employés de franchir les lignes de piquetage des grévistes.

Ottawa pourrait se mêler de préparer les rapports d'impôt

OTTAWA (PC) — Il se pourrait bien qu'un jour le gouvernement se mêle de préparer les rapports d'impôt des particuliers, a laissé entendre jeudi au cours d'une interview le ministre du Revenu, M. Perrin Beatty.

Les hauts fonctionnaires du ministère de M. Beatty étudieraient trois possibilités qui toutes prévoient une intervention gouvernementale dans le calcul des rapports d'impôt.

Ils jettent un oeil particulièrement intéressé sur l'expérience actuellement en cours au Québec, où des fonctionnaires du fisc provincial ont préparé cette année les rapports d'impôt de quelque 800 particuliers.

Le gouvernement fédéral observe aussi la tentative de l'administration américaine qui souhaite simplifier considérablement la procédure fis-

cale aux Etats-Unis. Selon le programme en vue, les employeurs transmettraient directement au Service du revenu le montant des retenues effectuées sur les salaires de leurs employés.

Les citoyens n'auraient qu'à informer le fisc du nombre de leurs dépendants.

Il y a enfin le système britannique, selon lequel l'employeur et le ministère du Revenu calculent le revenu imposable de chaque particulier.

Mais il ne faut pas s'attendre à une modification importante du système fiscal actuel d'ici peu de temps, a indiqué M. Beatty. Il a rappelé qu'il faudrait d'abord se demander ce qu'il en coûterait au gouvernement et s'il ne faudrait pas engager des fonctionnaires supplémentaires.

M. Beatty a refusé de répondre quand on lui a demandé si le budget de jeudi prochain du ministre des Finances, M. Michael Wilson, contiendrait des mesures de simplification du système fiscal.

A travers le pays

• Classifications à supprimer

OTTAWA (PC) — Le Conseil du Trésor vient d'annoncer l'adoption d'un programme d'urgence destiné à supprimer les classifications erronées dans la fonction publique fédérale. Cette décision survient deux jours à peine après que le vérificateur général, M. Ken Dye, eut dénoncé cette pratique par trop répandue.

M. Jack Manion, secrétaire du Conseil du Trésor, qui tient les cordons de la bourse fédérale, a promis au comité des comptes

publics de la Chambre des Communes, jeudi matin, qu'un examen des procédures de classification des fonctionnaires, examen qui traîne en longueur, sera terminé d'ici deux ans.

A compter de la fin de cet examen, au lieu de procéder à un nouvel examen à tous les sept ans des 74 classifications différentes au sein de la fonction publique, le Conseil du Trésor procédera à un examen complet à tous les cinq ans.

• Pour éviter un gouffre financier

OTTAWA (PC) — Craignant qu'il ne se transforme en véritable gouffre financier, le gouvernement fédéral a pris hier le contrôle du chantier du Musée de l'Homme, à Hull.

"C'était mal parti, c'est le moins qu'on puisse dire," a expliqué hier le ministre des Travaux publics Roch LaSalle. Sans formellement suspendre toute activité sur le chantier, le gouvernement "va sûrement se don-

ner une journée pour regarder où on s'en va", a-t-il ajouté.

Angoissé par un musée qui risquait de se transformer en ministe olympique, le gouvernement fédéral a, hier, mis la hache dans la Société de construction des Musées du Canada, corporation chargée jusqu'ici de ce chantier, sous la responsabilité du ministre des Communications Marcel Masse.

• Un juste milieu à respecter

OTTAWA (PC) — La politique canadienne d'aide internationale doit respecter un juste milieu entre le respect des droits de la personne et des buts à plus long terme ainsi que l'accroissement de l'interdépendance globale entre les pays.

C'est ce qu'a déclaré, jeudi, Mme Margaret Catley-Carlson, présidente de l'ACDI (Agence canadienne de développement in-

ternational) devant le comité des Communes sur les affaires extérieures qui étudie le budget de l'agence pour l'année fiscale 1985-86.

L'ACDI, qui gère l'aide et les projets de développement dans 31 pays du monde, leur fournit de l'aide financière sans habituellement s'ingérer dans leurs affaires intérieures.

• Appui massif au libre-échange

OTTAWA (PC) — A l'exception du seul représentant du Congrès du travail du Canada, 12 des 13 membres de la Commission MacDonalld appuient le libre-échange.

Toutefois ils demandent au gouvernement fédéral d'associer les provinces à la négociation, à la ratification et à la surveillance de tout traité commercial avec les Etats-Unis.

Mésentente sur le trajet de Fonyo

MANNING PARK, C.-B. (PC) — La Société canadienne du cancer et Steve Fonyo ne s'entendent pas sur le trajet que celui-ci devrait emprunter pour atteindre Vancouver, étape finale du Journey for lives.


La société tient à ce que Steve Fonyo se rende à Vancouver en passant par l'autoroute 7, parce qu'elle longe plusieurs localités où l'on s'attend à un bon soutien de la part de la population et où l'on prévoit recueillir des montants intéressants, qui s'ajouteront aux \$6,8 millions déjà récoltés dans le but de combattre le cancer.

Le jeune coureur préfère quant à lui le chemin plus direct et moins vallonné de l'autoroute transcanadienne.

Mercredi soir, la directrice de la Société canadienne du cancer pour la région Yukon-Colombie-Britannique, Mme Phyllis Hood, et le père de Steve, n'étaient toujours pas parvenus à une entente.

Mme Hood a expliqué que les plans pour la collecte de fonds dans la Vallée Fraser sont déjà esquissés, mais qu'ils ne pourront être arrêtés définitivement tant qu'une décision n'aura pas été prise au sujet du trajet.

Steve Fonyo doit encore parcourir 331 kilomètres. Son arrivée à Victoria est prévue pour le 27 mai.



Soldé

DE

33 1/3%*

DE RABAIS


ROBES

sur toute notre collection de

pour dames et juniors


* sur les prix courants Woolcol

Prix en vigueur jusqu'à samedi 25 mai 1985. Venez tôt pour un meilleur choix.



PLAZA ROCK FOREST
4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30; JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h; SAMEDI: de 9h à 17h; GARAGE D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30; JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h; SAMEDI: de 9h à 17h; FERME DE 12h à 13h; GARAGE: Pour rendez-vous, TEL. 564-1443



Une très bonne raison pour venir manger chez...